

COMMUNE
OSTHEIM



Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Le 7 novembre 2025 à 19h30, le Conseil Municipal est réuni en séance ordinaire à la mairie, après convocation en date du 31 octobre 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard KEMPF, Maire
Monsieur le Maire salue l'Assemblée et ouvre la séance à 19h30.

Il fait part des excuses des absents et des procurations qu'ils ont données

Présents : Catherine DEMANGEAT, Nicolas KONRADT, Maïté ACKERMANN, Christine MANNY, Nicole LHUBERT, Philippe DELLENBACH, Sylvie GONNACHON, Nicolas HAUSS, Thierry DINTZER, Véronique HECHINGER, Jean-Marc BURGEL, Christophe KETTERER, Laurence ENGEL,

Excusés : Jean-Marc WILLIG, Steve GUTHMANN, David HOUX, Linda NOTHDURFT, Tony LEFRANCOIS

Procurations : Jean-Marc WILLIG à Nicolas HAUSS, Steve GUTHMANN à Nicolas KONRADT, David HOUX à Sylvie GONNACHON, Linda NOTHDURFT à Bernard KEMPF

Monsieur Nicolas KONRADT, Conseiller Municipal, est désigné en tant que secrétaire de séance.

Il sera assisté du secrétaire de mairie Frédéric SCHMITT.

2.1 INFORMATION SUR LES ACTES PASSES EN APPLICATION DES DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE

2.1.3 VIREMENT DE CREDIT

Vu la délibération n°13.2 du 11/04/2025 de vote du budget primitif 2025, donnant délégation de pouvoir au Maire pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- section de fonctionnement : 7,5 % des dépenses réelles de la section, soit un plafond de 51 366 €
- section d'investissement : 7,5 % des dépenses réelles de la section, soit un plafond de 51 667 €

Le solde des virements de crédits réalisés au titre de la fongibilité avant cette décision est le suivant :

| | |
|--------------------------------------|----------|
| Dépenses imprévues en fonctionnement | 51 366 € |
| Dépenses imprévues en investissement | 51 667 € |

Il a été décidé de procéder aux virements de crédits suivants :

- afin d'alimenter le chapitre 21 pour couvrir les dépenses de plantation d'arbres et arbustes, de marquage, de mobilier urbain et des portes de la mairie.

| Budget | Section | Imputation | Chapitre | Montant |
|---------|----------------|------------|----------|-----------|
| Commune | Investissement | 231 | 23 | -10 000 € |
| Commune | Investissement | 212 | 21 | +4 000 € |
| Commune | Investissement | 2152 | 21 | +3 000 € |
| Commune | Investissement | 2135 | 21 | + 3 000 € |

Le solde des virements de crédits réalisés au titre de la fongibilité après cette décision et qui devra être repris dans la prochaine décision de virement de crédit est le suivant :

| | |
|--------------------------------------|----------|
| Dépenses imprévues en fonctionnement | 51 366 € |
| Dépenses imprévues en investissement | 41 667 € |

Le conseil municipal en prend acte

Suivent au registre les signatures
des membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
OSTHEIM, le 13/11/2025

Le Maire,
Bernard KEMPF

Le secrétaire de séance
Nicolas KONRADT



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Nicolas Konradt".